

Introduction

On me demande de vous commenter le Directoire spirituel, ce petit livre qui, pour certaines de nous ont dans leur poche, pour d'autres au fond d'un tiroir, et pour d'autres encore n'en ont jamais entendu parler.

Le Père Blin, dans son commentaire qu'il fait du Directoire, dit quelque chose de très beau sur ce petit livre. Je cite : « Les ouvrages que saint François de Sales a composés pour vous sont des trésors inépuisables où il met à votre portée, avec le charme qui lui est propre, sa merveilleuse doctrine. Le Directoire, mis en comparaison de tous ses avantages, n'en reste pas moins votre bien le plus précieux, parce que le Directoire vous apprend à faire valoir ses richesses dont la Providence a comblé votre Ordre. Sans lui, donc elles resteraient inemployées, comme les objets précieux que l'on garde seulement pour le plaisir des yeux. C'est dans le Directoire que saint François de Sales a formulé de la manière la plus précieuse et la plus pratique l'esprit de votre Institut et son caractère particulier. » Le Père Blin ajoute « Il l'a écrit vraiment sous l'inspiration de Dieu et d'après les leçons de sa propre expérience. Ce n'est pas un livre composé sur un plan préconçu, après de longues réflexions, le Directoire c'est l'âme même de saint François de Sales, le secret de sa vie intérieure, c'est le portrait spirituel de votre Père sur lequel vous devez vous former ».

Fin de la citation du Père Blin. C'est extraordinaire. Cela ne peut que nous rendre amoureuse du Directoire. Si nous voulons être au plus près de ce que voulait notre saint Fondateur, il nous faut passer par le Directoire.

Donc, si ce petit livre est l'âme de notre bienheureux Père, l'a-t-il écrit ? Oui et non. Pourquoi cette double réponse ? Oui, parce qu'il est constitué de ses saintes paroles et lettres. On trouve dans une lettre de notre sainte Mère, écrite en 1623 à notre Mère Marie-Aimée de Blonay, supérieure de Lyon : « *Je travaille à nos petites besognes pour notre Institut et encore à ramasser les saintes paroles et lettres de notre bienheureux Père. Envoyez-nous des copies aussi des lettres de Monseigneur, non seulement des vôtres et celles de nos sœurs, mais aussi si vous avez quelqu'un qui en ait, à la ville et toutes les petites choses qui regardent l'Institut que l'on a ramassé et dont il me semble que vous me dites que vous aviez déjà quelques amas déjà quand nous étions à Lyon, afin que, tant qu'il me sera possible, je ne mette rien dans nos directoires que ce qu'il aura approuvé.* » Elle lui écrit encore le 2 mars de la même année, en précisant ses intentions : « *J'attends avec patience les réponses à toutes mes petites demandes. Il est pour les directoires parce que, si je peux, je veux inclure dans ceci seulement ce qui est de l'esprit de notre bienheureux Père et conformément à son intention.* »

Donc, si le Directoire est composé des écrits de notre saint Fondateur, il ne l'a pas lui-même rédigé. C'est sous la direction de notre sainte Mère qu'il fut composé. Et il fut imprimé pour la première fois à Lyon en 1628 avec le Coutumier de la Visitation.

Et une deuxième édition en fut faite en 1631, cette fois par Mère Marie-Jacqueline Favre. Le texte transcrit dans le volume XXV de l'édition d'Annecy date de 1624. C'est celui du premier manuscrit et en variante, en bas de page du XXV^e, l'édition de 1637. C'est assez intéressant. On lit dans la note explicative. « Tous les articles imprimés sont, pour le fond, de saint François de Sales. On en trouve de presque identiques au Manuscrit. D'autres toutefois ont subi quelques retouches. Des passages plus ou moins longs ont été ajoutés, probablement d'après des écrits du Saint qu'il ne put classer avant sa mort. Pour agencer ce qui n'était pas coordonné, sainte Jeanne de Chantal y mit-elle parfois du sien ? il est permis de le croire, quand on voit l'addition de fragments considérables qui n'existent pas dans le Directoire manuscrit ; mais il est certain qu'elle a toujours interprété la pensée de son bienheureux Père, si elle n'en a pas reproduit textuellement les paroles ».

Mais l'intention reste celle des écrits de notre saint Fondateur. Après, elle a mis, elle a changé, elle a ajouté quelque chose ; en tout cas, nous savons très bien que toute la spiritualité de notre saint Fondateur est passée dans notre sainte Mère, et prendre le Directoire, c'est l'âme de notre saint Fondateur. Elle a eu ce souci en tout cas, c'était chez elle cuisant de ne rien ajouter d'elle.

Après cette petite introduction, j'entreprends maintenant son commentaire pour nous aider à en vivre, ou en vivre toujours mieux. L'enjeu est de taille, car peut-être que certaines d'entre vous disent, comme le disaient certains ecclésiastiques à l'époque de nos saints Fondateurs, qu'il contraint l'esprit. Oui, peut-être, mais accueillons un premier éclairage de notre sainte Mère qui nous aidera, je l'espère, à nous ôter ces préjugés de la tête. Elle écrit à Mère Anne-Catherine de Beaumont à Paris, le 20 juin 1623 : « *Le Directoire spirituel donne toute liberté de suivre l'attrait intérieur. J'admire que ses bons pères disent que nous soyons*

contraintes en notre spiritualité. Hélas ! En quoi ? Si ce n'est qu'on nous montre le vrai bien, lequel ne se peut acquérir qu'en contraignant et mortifiant nos passions et faisant mourir le vieil homme. Ma fille, il ne faudrait pas être en ce monde pour n'être pas censurée ». (Il ne faut pas qu'on se mente !) « Condescendons-en ce que nous pourrons légitimement. Pour le reste, disons nos raisons en peu de paroles fort suaves et respectueuses. » Fin de citation.

C'est sûr, même si à chaque fois dans le Directoire, notre saint Fondateur laisse libre cours à notre inspiration (pour les sentences par exemple) ; mais voilà, il nous demande, en fin de compte, de nous laisser mouler par sa pensée.

On ne peut pas dire : on va se construire à partir de soi, à partir de nos attraits, et en fin compte, il va falloir mourir. Toute la spiritualité, notre saint Fondateur, c'est l'indifférence, c'est l'union de volonté. On ne peut pas l'acquérir, sans se laisser mouler par une autre façon de voir l'intention de l'exercice qu'on va faire. Si on laisse notre intérieur, nos passions du moment, nous diriger dans tel et tel exercice, soit quand on est à nos débuts, ça ne me dit rien, je n'en ai pas envie... Par contre, si on nous donne tout de suite ce pourquoi c'est fait, dans quel état d'esprit on doit le vivre, au final, on voit bien que ça va nous séparer de nous-mêmes. C'est cela tout l'enjeu du Directoire. Ce n'est plus vivre à partir de soi, mais justement à partir d'un Saint, parce que notre saint Fondateur a vécu la même chose. Il s'est laissé mouler, justement, par toutes ces sentences, par toute cette attitude intérieure qu'il avait. Quand on regarde, même : le matin, comment on se lève ? Si vous prenez cette habitude de se lever toujours de la même manière, vous êtes dans un oubli de vous-même. Si vous êtes habitée par le programme de la journée, cela tombe à l'eau. Et souvent, justement, quand on n'est pas occupée dans la manière dont on doit se lever, et bien, qu'est-ce qui nous habite ? Ce sont nos pensées, c'est l'organisation de l'emploi du temps ; et la nature, elle est pécheresse, donc il va falloir qu'on sorte notre aiguille du jeu. Cela constraint, mais cela rend libre ; c'est le mystère.

« Le Directoire », comme le Père Brisson, fondateur des Oblats de saint François de Sales, dans leurs constitutions : « Le charisme particulier de la congrégation des Oblats est l'esprit de saint François de Sales. Et le moyen privilégié d'acquérir cet esprit est le Directoire spirituel pour les actions de la journée. La pratique fidèle de ce Directoire est comme leur moyen spécifique de retracer en eux l'image de saint François de Sales lui-même image de Notre Seigneur ».

Alors mes chères sœurs, la pensée de notre bienheureux Père qui inspire tous ses conseils, et puis spécialement ceux qu'il donne à ses Visitandines. « C'est à tout propos », lit-on dans la préface des Entretiens, « qu'il remet devant leurs yeux cet adorable modèle, Notre Seigneur. S'il faut obéir, prier, souffrir, exercer la charité envers le prochain, il veut que ce soit en puisant force et grâce dans les exemples et dans les mérites du Rédempteur ».

Et en cette année jubilaire des apparitions du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie recevons de son Cœur le Directoire. À la Mère de Saumaise, dans une lettre de juillet 1688 (l'apparition du 2 juillet) elle évoque notre saint Fondateur parlant à ses filles : « *Ô filles de bonne odeur, venez puiser dans la source de bénédiction les eaux de salut, dont il s'est fait un petit écoulement dans vos âmes, par le ruisseau de vos Constitutions qui en est sorti. C'est dans ce Divin Cœur que vous trouverez un moyen facile de vous acquitter parfaitement de ce qui vous est enjoint dans ce premier article de votre Directoire, qui contient en substance toute la perfection de votre Institut : Que toute leur vie exercée soit pour s'unir avec Dieu* ». Tout est dit.

Premier article... c'est en puisant dans le Cœur de Jésus que vous pourrez être fidèles à cet article : que vous le recevez de ce Cœur et qu'en plus vous serez fidèles. Je reprends : « *Ô filles de bonne odeur, venez puiser dans la source de bénédiction les eaux de salut, dont il s'est fait un petit écoulement dans vos âmes, par le ruisseau de vos constitutions qui en est sorti. C'est dans ce Divin Cœur que vous trouverez un moyen facile de vous acquitter parfaitement de ce qui vous est enjoint dans ce premier article de votre Directoire, qui contient en substance toute la perfection de votre Institut, "que toute leur vie exercée soit pour s'unir avec Dieu". Il faut pour cela que ce Cœur sacré soit la vie qui nous anime, son amour, notre exercice continual, qui seul nous peut unir à Dieu pour aider par prière et bons exemples la Sainte Église et le salut du prochain. Et pour cela, nous prions dans le Cœur et par le Cœur de Jésus* ».

Ce qui est beau, c'est que notre saint Fondateur nous donne le Directoire et comme modèle, c'est le Seigneur. Si vous voulez ressembler à Jésus, c'est par le Directoire et le moyen de vous y acquitter, c'est le Sacré-Cœur. On ne peut pas ressembler à Jésus si on ne prend pas les moyens de Jésus, qui est son Cœur. C'est une histoire d'amour, le Directoire, alors, la contrainte, il n'y en a pas ! Seul l'amour fait la ressemblance. Alors, on va commencer.

Article I

Intentions générales pour les Sœurs

Que toute leur vie et exercices soient pour s'unir avec Dieu, pour aider par prières et bons exemples la sainte Église et le salut du prochain ; et pour cela, elles ne doivent rien tant désirer que d'être tellement vertueuses que leur bonne odeur, en agréant à Dieu, se répande dans les cœurs des fidèles. Ce désir a fait écrire au commencement du Livre de leurs Professions ces trois souhaits.

Je ne vais prendre que ce membre de phrase : **Que toute leur vie et exercices**. Ces premiers mots évoquent pour moi, et j'espère pour vous, je vais vous y aider, le mystère de la Divine Providence. Pourquoi ces premiers mots de l'Article me font-ils penser à ce mystère de la Providence ? Notre vie, nos existences sont faites d'un enchevêtrement d'événements plus ou moins heureux et importants les uns vis-à-vis des autres, même quand on est au couvent !

Et comme le dit si bien l'apôtre saint Paul aux Colossiens (1,16-17) : « En lui tout fut créé, dans le ciel et sur la terre, les êtres visibles et invisibles, puissances, principautés, souverainetés, dominations, tout est créé par lui et pour lui. Il est avant toute chose et tout subsiste en lui ».

Donc, toute ma vie au couvent, tous mes exercices spirituels, il faut y voir Dieu à l'origine, car Dieu Créateur garde et gouverne le monde, et le Catéchisme de l'Église Catholique précise que : « la création a sa bonté et sa perfection propre mais elle n'est pas sortie toute achevée des mains du Créateur. Elle est créée en état de voie, vers une perfection ultime encore à atteindre, à laquelle Dieu l'a destinée. Nous appelons divine Providence des dispositions par lesquelles Dieu conduit sa création vers cette perfection ». Puis reprenant les paroles du concile Vatican 1, le Catéchisme de l'Église Catholique ajoute : « Dieu garde et gouverne par sa providence tout ce qu'il a créé, atteignant avec force d'une extrémité à l'autre et disposant avec douceur car toutes choses sont à nu et à découvert devant ses yeux, même celles que l'action libre des créatures produira ».

Notre saint Fondateur dans son T.A.D. évoque deux providences la naturelle et la divine : « La providence divine est l'acte par lequel Dieu veut fournir aux hommes et aux anges les moyens nécessaires ou utiles pour parvenir à leur fin. Ces moyens étant divers, nous distinguons la providence naturelle, de la providence surnaturelle et, dans cette dernière, la spéciale et la particulière. Un mot sur la providence naturelle, dans le T.A.D. (en français contemporain par le P. Didier-Marie Proton, ndlr) n°147 : « *Dieu voulant fournir à l'homme les moyens naturels qui lui sont nécessaires pour rendre gloire à sa divine bonté, il a créé les animaux et les plantes et pour les animaux et les plantes, les terroirs, les saisons, les sources, les vents et les puits et pour cela, il a créé les éléments, le ciel et les astres, établissant ainsi un ordre admirable où toutes les créatures sont au service les unes des autres. Les chevaux nous portent et nous les paissions, la terre exhale dans l'air de l'humilité et l'air fournit la pluie à la terre, la main sert au pied, le pied porte la main. Oh ! devant cette souveraine sagesse, de quel sentiment d'amour ne serait pas ému celui qui prendrait conscience des échanges qui s'opèrent entre les créatures et des multiples relations qu'elles entretiennent entre elles. Ainsi, cher Théotime, cette providence touche tout, règne sur tout et conduit tout à sa gloire* ». Et pour parler de la providence divine, notre saint Fondateur prend l'exemple du patriarche Joseph, au n°149. « *Ses frères, qui l'avait vendu pour le perdre, le retrouvèrent vice-roi d'Égypte. Ils craignirent extrêmement qu'il se vengeât du traitement qu'ils lui avaient infligé. Mais non, leur dit-il, ce n'est pas tant par vos menées que je suis envoyé ici, mais bien plus tôt par la providence divine. Vous avez eu des mauvais desseins sur moi, mais Dieu les a réduits à bien* ». D'un mal, il en sort toujours un plus grand bien.

Notre lien à la divine Providence remonte loin : au 6 juin 1610 à la Galerie. Mère Françoise-Madeleine de Chaugy raconte : « Environ les deux heures après minuit, qu'elle (notre sainte Mère) commençait à s'endormir de son premier sommeil, il (le démon) l'éveilla brusquement et en sursaut, et comme il avait fait naguère, il environna son intérieur de ténèbres, et lui représentait mille et mille difficultés, et ensuite des impossibilités sans nombre de réussir dans son entreprise ; lui donnant, en la partie inférieure, du repentir de s'y être engagée si avant, et lui parlant comme à une téméraire, qui tentait Dieu de s'être chargée de la conduite d'une famille sans fonds temporels, où elle pensait prendre de quoi l'entretenir, et mille autres bagatelles. Ce choc lui dura environ deux heures, et notre Bienheureuse Mère ne répondait pas un mot à tous les divers mouvements que l'ennemi excitait en elle, que par actes positifs d'abandonnement d'elle-même entre les mains de Dieu, ne répondant pas un mot à son persécuteur qui s'enfuit, se voyant méprisé ; et le cœur de cette fidèle Épouse demeura dans sa sainte, joyeuse et amoureuse paix, et Notre Seigneur lui donna de grandes lumières des soins admirables que sa divine Providence voulait avoir de la Congrégation,

si l'on se reposait pleinement et avec une amoureuse confiance en son soin paternel ; de quoi, ce matin-là, elle fit un exercice particulier, se dédiant, et elle et sa Congrégation, à honorer à jamais la céleste Providence par une parfaite et filiale remise de tout ». Tout est dit mes sœurs.

Donc toute votre vie et exercices sont conduits par la Providence, certes naturelle, mais surnaturelle. Il y a des choses qu'on ne pourra pas changer, voilà il pleut, et puis il y a tout ce que Seigneur va permettre, je ne vais sûrement pas tout comprendre, tant mieux pour moi !

En tout cas, ce Directoire va m'aider à honorer la céleste Providence, à m'en remettre pour tout. Approchons-nous alors de cette céleste Providence. C'est un mystère qui ne s'ouvre qu'avec la clé de la foi. La foi d'Abraham ? oui, il nous faut bien cela !

Notre sainte Mère avait, comme vous le savez, une spéciale dévotion au patriarche Abraham, le père des croyants. Le sacrifice d'Abraham lui parle particulièrement car elle a dû expérimenter quelque chose de semblable en quittant tout et ce qu'elle aimait pour aller là où Dieu l'appelait. Je la cite : « *C'est dans les pressions de cœur qu'il faut espérer contre l'espérance, comme faisait Abraham, disait-elle, et croire que Dieu y pourvoira. Lui ayant recommandé le tout, il faut demeurer en paix et ne cesser d'espérer en sa douce Providence* ».

Oui, la divine Providence est un mystère de foi, il sollicite notre foi pour croire. Sans notre foi, nous ne verrons jamais la main de Dieu qui agit dans les événements qui tissent nos journées. « Il faut de la foi pour trouver Dieu en tout cela », dit le Père de Caussade (*L'abandon à la Providence divine*), « et cette vie divine qui ne s'y voit pas et ne s'y sent pas, mais s'y donne à tout moment d'une manière inconnue mais très certaine ». C'est beau, mais il est sûr que cela ne se sent pas ! Mais la foi n'est pas une paire de lunettes magique qui me donnerait de voir Dieu et de comprendre instantanément sa volonté.

« La foi » dit le Catéchisme de l'Église Catholique au n°153, « est une grâce de Dieu ». Lorsque saint Pierre confesse que Jésus est le Christ le Fils du Dieu vivant, Jésus lui déclare que cette révélation ne lui est pas venue de la chair et du sang mais de son Père qui est dans les cieux (cf. Mt 16,17). « La foi est un don de Dieu, une vertu surnaturelle infuse par Dieu. « La foi infuse, qui nous fait croire tout ce que Dieu a révélé, parce qu'il est la Vérité même », dit le Père Garrigou-Lagrange (*Les trois âges de la vie intérieure*) « est comme un sens spirituel supérieur qui nous permet d'entendre une harmonie divine inaccessible à tout autre moyen de connaître. Si notre foi s'appuie sur la connaissance des Saintes Écritures pour croire en Dieu, ce n'est pas la connaissance des Évangiles qui nous donne de croire en Dieu ». C'est subtil mais c'est bien vrai. Comme le dit le Catéchisme de l'Église Catholique au n°155 : « Croire est un acte de l'intelligence adhérant à la Vérité divine sous le commandement de la volonté mue par Dieu au moyen de la grâce ».

Nous voyons bien que dans notre quotidien, dans cette vie, ces exercices que nous sommes amenées à vivre, ce sera le jeu de la grâce et non le jeu de l'intelligence. Si vous restez bloquées sur : « Il faut que je comprenne, pour que je vois la Providence agir », vous allez passer votre temps à chercher à comprendre et vous passerez à côté du mystère de la Providence, donc vous ne vous laisserez pas faire par le Directoire. Nous voyons bien que c'est un jeu divin, en fin de compte, la Providence. Donc, il faut perdre la connaissance, il faut vraiment refuser de vouloir comprendre, pour pouvoir percer le mystère de la Providence, pour pouvoir entrer dans la Providence... On va regimber parce qu'on veut maîtriser, de toute façon, on est toujours repris par « Il faut comprendre » ; « Si je comprends, je pourrais faire ce qu'on me demande » ; on a beau essayer de s'extraire, on voit bien que cela fait partie, il faut accepter ce petit cinéma intérieur. « Allez, lâche, accepte bonnement que ton intelligence déraille et refuse d'être aveugle sur ce qu'on nous demande ». Cela fait partie de l'offrande, cela fait partie de la purification. On ne peut pas percer le mystère de la Providence sans passer par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, cette intelligence qui se cabre. Alors continuons.

« Quel mystère aussi insondable qu'adorable », disait saint Jean-Paul II (encyclique *Foi et raison*), « la foi n'intervient pas pour amoindrir l'autonomie de la raison, ou pour réduire son domaine d'action, mais seulement pour faire comprendre à l'homme que le Dieu d'Israël se rend visible et agit dans les événements. La foi affine le regard intérieur et permet à l'esprit de découvrir, dans le déroulement des événements, la présence agissante de la Providence. La foi nous donne petit à petit un regard surnaturel sur les événements ».

Mais cela ne peut pas se faire tout de suite, même si on le voulait, il faut faire des expériences, nous aimerions tellement prendre Dieu en pleine effraction d'agir dans nos vies, cela, pensons-nous, nous aiderait à croire à la Providence. Croire en la Providence est impossible sans la grâce et sans un cœur de pauvre, parce que « Dieu résiste aux orgueilleux, mais il donne sa grâce aux humbles ».